

2 1-17

A l'Abbé A. SAGGESI

Dio vi salvi Reginna

HYMNE RELIGIEUX DES CORSES.

-1/2

Reconstitué et Harmonisé par
HENRI TOMASI

Le "Dio vi salvi Regina" était autrefois l'hymne national des Corse. Sous P. Paoli et son frère Clément nos aieux allaient au combat en le chantant. Il est tellement populaire qu'aujourd'hui même rare est la paroisse qui ne le connaisse. Dans cet hymne on trouve, après les invocations à la Vierge, la demande formelle de triompher des ennemis ("Sur nos ennemis donnez-nous la victoire").

Adagio dolce

VOIX de FEMMES ou d'HOMMES

I. Dio — vi salvi — Re — gi — na — E — Madre u — ni — ver.
E — Madre u — ni — ver.

Adagio
p dolce e religioso

ORGUE

dolce

sa — le — Per cui i fa vor si sa — le — Al
sa — le —
sa — le —

A-47

II.

Voi siete gioia e riso
Di tutti i sconsolati
Di tutti i tribolati
Unica speme. } bis

III

A voi sospira e geme
Il nostro afflitto core,
In un mar di dolore
E d'amarezza. } bis

IV

Maria, mar' di dolcezza
I vostri occhi pietosi
Materni ed amorosi
A noi volgete } bis

V

Noi miseri accogliete
Nel vostro santo velo
E'il vostro figlio in cielo
A noi mostrate } bis

VI

Gradite ed'ascoltate
O Vergine Maria
Dolce, clemente e pia
Gli affetti nostri, } bis

VII

Voi dai nemici nostri
A noi date vittoria
E poi l'eterna gloria
In Paradiso. } bis

Il convient de se rappeler, en effet, que les Corses ont toujours eu une dévotion spéciale envers la Sainte-Vierge. Le 31 Janvier 1735, dans une réunion tenue au Couvent de Saint-François de Corté, ils proclament l'Immaculée Conception Reine de l'Île avec l'invocation «monstra te esse matrem» (*montre-toi notre mère*). — Le 7 Mars de la même année au Couvent d'Orezza on décida que l'Immaculée Conception serait peinte sur le Drapeau de la Nation et que le 8 Décembre, fête de l'Immaculée, serait fête nationale des Corses.